

Décret Générale colonial

Décret n° 34-450-1934 administrateurs des colonies.

n° 34-450-1934

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 13 avril 1934
Numéro JO n° 450 du 31/05/1934	Date du numéro 31 mai 1934

VISAS

Vul'article 36 de la loi de finances du 28 février 1934 autorisant le Gouvernement à prendre par décrets toutes mesures d'économies qu'exigera l'équilibre du budget

Vule décret du 4 avril 1934 portant réduction du nombre des fonctionnaires

Vule décret du 4 avril 1934 concernant la mise à la retraite anticipée des agents de l'Etat et dont l'emploi aura été supprimée

Vule décret du 6 avril 1934 portant extension aux colonies des dispositions des décrets du 4 avril 1934 susvisés

Vule décret du 10 juillet 1920 portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies et les actes qui l'ont modifié

Vule décret du 11 avril 1934 réduisant l'effectif et fixant le pourcentage des administrateurs des colonies

Sur la proposition du ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— En exécution des décrets du 6 avril et du 11 avril 1934 susvisés, sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite les administrateurs et administrateurs adjoints des colonies dont les noms suivent : MM. Michelangeli (Simon-Paul) ; Parvillers (Maurie) ; Rallion (Norbert-Célestin-Joseph) ; Delbos (Maurice-Ernest) ; Belly (Etienne-Pierre-Armand) ; Sarcey (Jacques) ; Bert (Jules-Baptiste-Michel) ; Dupont (Charles-Louis-Joseph) ; Crestien (Alphonse) ; Avonts (Paul-Emile-Georges) ; Correnson (Charles-Jules-Henri-Marie) ; Godeau (Maurice-Emile-Bernard) ; Cuvillier-Fleury (Robert-Jules) ; Moesch (Charles-Antoine) ; Descamps (Jean-Louis-Eugène) ; Martin (Armand-Joseph) ; Zipey (Pierre-Paul) ; Bertheux (René-Pierre) ; Lamarehe (Octave-Jean) Rimbaud (Marius-Benjamin-Antoine) ; Maugin (Jules-Jean-Baptiste) ; Jaillard (Jean) ; Sajous (Frédéric) ; de Alma (Jacques-Vincent) ; Lassaigne (Georges) ; Terraz (François-Joseph-Henri) ; Massimi (Jean-Baptiste), administrateurs de 1er classe des colonies, MM. Chatenet (Edouard-Jean-Baptiste-Julien), Tornezy (Amédée-Paul) ; Mary (Gaston-Jean-Laurant-Joseph) ; Griffon (Louis-Joseph), administrateurs de 2e classe des colonies. M. Grandry (Charles-André-Pierre), administrateur de 3e classe des colonies, MM. Dehais (Louis-Marie) ; Vintrou (Pierre-Paul) ; Bergès (Jules-Jean-Victor-Joseph) ; Mercier (Louis-Henri-Justin) ; Pecheral (Emile-Adolphe-Eugène) ; Cratère (Raoul-Louis-Aimé), administrateurs adjoints de 1re classe des colonies. Art. 2. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

ALBERT LEBRUN.Par le Président de la République :Le Ministre des colonies,Pierre LAVAL.